



**EXTRAIT N°42/2022 DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 MAI 2022

Préfecture Martinique
Contrôle de l'égalité
RÉGULÉE
08 JUIN 2022

Date de la convocation :	Le 24 mai 2022	L'an deux mil vingt-deux, le trente du mois de mai, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence de M. MONPLAISIR Yan, maire ;
Nombre de conseillers municipaux En exercice	33	PRESENTS : <u>Adjoints</u> : Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, M. CRETINOIR Joël, Mme LEGIEL Eliane,
En début de séance :		<u>Conseillers municipaux</u> : M. ARETO Joseph, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, M. BERNABE Cédric, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. CIDOLIT Bertrand, M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille,
Présents	18	
Procurations	6	
Absents	7	
Excusés	2	
En cours de Séance :		ABSENTS EXCUSES : M. ADELE Claude, Mme DUBO Corinne (procuration à Mme MIEVILLY Eliane), M. NAPOLY Raymond, (procuration à M. CRETINOIR Joël), M. PALIX Pierre (procuration à Mme VERIN Jocelyne), DELPHIN Laurent (procuration à Mme DUCADOS Anne-Caroline), Mme RIERNY Sandrine (procuration à M. CIDOLIT Bertrand), Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse. (procuration à M. MARLET Camille), M. MARLET Daniel.
Présents	18	
Procurations	6	
Absents	7	
Excusés	2	
		ABSENTS NON EXCUSES : Mme MARLIACY Danielle, M. THELESTE Johan, M. ADELAIDE Michel, Mme MENCE Marielle Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme CARDOU Josiane, Mme FRANCOIS Francine,
		ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION, (DGS), Mme Valentine CILPA (DGA1), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Muriel VAUTOR, M. Alain BONHEUR (DST), Mme Françoise DORE.

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Marie-Lyne CATHERINE pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

~~Supplementary material~~

~~for the article~~

~~in this issue~~

~~of~~

~~the~~

~~Journal~~

~~of~~

~~Neuroscience~~

~~and~~

~~Biophysics~~

~~Volume~~

~~10~~

~~Number~~

~~10~~

~~2003~~

~~Editorial~~

~~Notes~~

~~Books~~

~~Reviews~~

~~Letters~~

~~Discussions~~

~~Erratum~~

~~Corrigendum~~

MODERNISATION ET EXTENSION DU SYSTEME DE VIDEOPROTECTION

Le Maire expose :

La Ville de SAINT-JOSEPH dispose à ce jour d'un système de vidéoprotection composé d'un centre de surveillance urbain et de onze caméras positionnées essentiellement dans le bourg et aux alentours du stade.

Cependant, au vu de l'évolution de la technologie et des besoins en termes de prévention de la délinquance, le système actuel est désormais obsolète et mérite d'être modernisé notamment pour permettre une meilleure identification et la vidéoverbalisation. Après consultation du référent sûreté de la gendarmerie, il est préconisé d'étendre le réseau de caméras à d'autres secteurs de la Ville de SAINT-JOSPEH et d'augmenter le nombre de caméras de 11 à 19. En fonction des lieux, les caméras auront pour objectif :

- D'identifier des personnes
- De relire les plaques d'immatriculation
- De connaître d'éventuels itinéraires de fuites et/ou d'arrivées de véhicules
- De contrarier les velléités de trafics de stupéfiants et/ou de rassemblements interdits de personnes

L'opération représente un coût global de 262 100€ dont le plan de financement est le suivant :

DEPENSES (EHT)		RECETTES (EHT)		TAUX
Equipement VSU (installation et raccordement compris)	186 600,00	FIPD	186 360,00	71,10%
Equipement CSU	52 000,00	CTM	64 190,00	24,50%
Assistance à Maitrise d'ouvrage	20 000,00	Ville de SAINT- JOSEPH	11 550,00	4,40%
Formation	3 500,00			
	262 100,00		262 100€	100%

Il est demandé au Conseil Municipal
d'approuver le plan de financement ci-dessus

d'autoriser le maire à sollicité une subvention de 186 360€ auprès du FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance) et une subvention de 64 190€ auprès de la Collectivité Territoriale de Martinique.

.....

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal,**

DECIDE, à l'unanimité,

DE PRENDRE EN CHARGE les frais engagés à l'occasion de la participation de monsieur Joël CRETINOIR au Congrès et à l'assemblée générale de l'ANDES qui se sont tenus les 12 et 13 mai 2022.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 30 mai 2022

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le



Le Maire

Yan MONPLAISIR

A blue ink signature of the name "Yan MONPLAISIR" is written over the typed name. There is also a blue ink mark resembling a stylized 'U' or 'D' shape above the signature.